

Rapport annuel 2019 de la Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

1. Membres

Après la mise en réseau en 2013 d'associations professionnelles au sein de la « Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires » (P.IP), la Plateforme s'est transformée en association le 22 janvier 2018 avec 10 membres afin de poursuivre de manière plus ciblée l'excellent travail mené par les initiateurs et de s'engager davantage dans la politique professionnelle. En 2019, la Plateforme s'est agrandie et compte trois nouveaux membres : l'Association Professionnelle Suisse de Médecine Traditionnelle Chinoise l'a rejoint en tant que membre ordinaire, et l'Organisation du monde du travail de la Médecine Alternative Suisse ainsi que la Conférence des associations professionnelles suisses de logopédistes en tant que membres extraordinaires. La Plateforme se voit renforcée pour défendre et promouvoir des soins de santé primaires interprofessionnels en Suisse.

2. Assemblée des délégué-e-s

Lors de la 2^{ème} Assemblée des délégué-e-s de la Plateforme le 27 mai 2019, les aspects formels ont été traités ; le rapport annuel, les comptes et la décharge du comité ont été approuvés. Le budget a été accepté à l'unanimité et les cotisations annuelles sont restées inchangées. Pour la révision des comptes, c'est le bureau de M. Beat Kiener qui a été choisi.

L'association SwissIPE créée en 2018 a été invitée et a été représentée par sa présidente, Brigitte Zirbs Savigny et Franz Elmer (membre du comité de SwissIPE et déléguée de la P.IP) qui ont présenté les cours de formation en collaboration interprofessionnelle (CIP) et en leadership collaboratif proposés par leur association. La discussion qui s'en est suivie a permis aux deux entités d'échanger et d'entretenir des bons contacts pour l'avenir.

3. Retraite du comité et du conseil des expert-e-s (CE)

Le 4 février 2019, le comité et le Conseil d'experts (CE) se sont réunis pour une retraite d'une demi-journée avec deux ateliers animant la rencontre. Dans le premier, il a été question de cartographier les profils professionnels, en clarifiant les rôles élargis et les compétences des professionnels au sein de la P.IP en donnant une meilleure

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

compréhension à chacun des compétences des uns et des autres. Le deuxième atelier a porté sur l'identité de la P.IP où l'objectif a été de définir ce qui fait sa spécificité, son rôle et ses revendications. Au terme de la discussion, il a été décidé de consolider les résultats dans un document qui doit permettre de présenter l'association et ses domaines d'activité aussi bien vers l'extérieur qu'auprès des organisations membres. Le CE a également mandaté le comité d'organiser une manifestation en 2019.

L'invité de la retraite, Ambroise Ecoffey, secrétaire général durant le congé maternité de Katrina Riva, a présenté son travail de Master intitulé « Promotion de la collaboration interprofessionnelle dans les soins de base ambulatoires par les interventions tarifaires ». Dans son travail, il a étudié les différentes structures tarifaires des professionnel-le-s de la santé afin d'analyser où il y aurait la possibilité d'intégrer un tarif pour rembourser le travail interprofessionnel.

4. Conseil des expert-e-s (CE)

Le CE est un organe de discussion et d'échange, chargé des décisions stratégiques, où chaque membre a un représentant. Les expert-e-s se sont rencontrés à deux reprises, le 16 avril et le 7 octobre 2019. Lors de la séance d'avril, Dr méd. Stefan Essig, responsable de la recherche auprès du « Institut für Hausarztmedizin & Community Care Luzern » a présenté son étude sur le rôle des infirmières de pratique avancée (APN) dans les cabinets de médecins de famille. D'autre part, la cartographie des profils professionnels, auparavant discutée lors de la retraite, a également été thématisée avec un aperçu des formations professionnelles et la législation qui les régit. Cela a permis d'avoir une meilleure compréhension de la formation des professionnel-le-s de la santé engagés auprès de la Plateforme.

Lors de la séance d'octobre, Franziska Geese et Monica Fliedner du département de santé de la Haute école spécialisée bernoise ont été invitées pour présenter leur recherche « Interfaces dans des situations complexes » lancée dans le cadre du Programme de promotion de l'interprofessionnalité de l'OFSP. Dans ce projet il s'agit d'une part d'analyser les interfaces entre le domaine hospitalier et ambulatoire, et d'autre part de déterminer le potentiel d'optimisation de la gestion de l'interface et du rôle de la CIP. En deuxième partie, le groupe de travail « politique » a présenté les fruits de son travail avec le document « Qui sommes-nous » qui a pu être intensément discuté en petits groupes. Les changements demandés par le CE ont été pris en compte et la version actualisée du document sera présentée au CE de février 2020 avec une adoption définitive à l'AD suivante.

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

5. Comité

Le comité est en charge de la mise en œuvre opérationnelle de l'association. Il met en pratique les décisions prises par l'AD et le CE. Il s'est rencontré à quatre reprises, le 18 mars, 27 mai, 2 septembre et le 2 décembre. Les membres du comité sont les suivants :

- Pia Fankhauser, Présidente de la Plateforme, physioswiss
- Franz Elmer, ASI Association suisse des infirmières et infirmiers
- Bruno Gutknecht, SVA Schweizerischer Verband Medizinische Praxis-Fachpersonen
- Marc Jungi, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse
- Cornelis Kooijman, Aides et soins à domicile Suisse
- Jean-Marc Krähenbühl, pharmaSuisse

Le comité veille au bon fonctionnement général de l'association. En 2019, le comité a eu la tâche de fixer les lignes directrices du symposium et de suivre attentivement son organisation via un groupe de travail. Le comité a également décidé d'inviter le-a président-e du CE à participer aux séances en tant qu'observateur-riche pour assurer un lien entre le comité et le CE, à présent c'est Sonia Barbosa qui y siège. Le comité a également défini deux concepts : un processus décisionnel pour la participation à des consultations politiques et un processus pour la communication d'événements interprofessionnels. Le comité est soutenu et accompagné par le secrétariat général en les personnes d'Yvan Rielle et de Katrina Riva.

6. Symposium 2019 : Les aspects économiques de l'interprofessionnalité

La Plateforme Interprofessionnalité a organisé le 19 novembre 2019 son premier symposium sur les aspects économiques de la collaboration interprofessionnelle (CIP). Il était question de démontrer comment la CIP fonctionne au sein du système tarifaire actuel et de relever les difficultés liées au financement du travail en équipe interprofessionnelle avec les conditions-cadres existantes. L'événement a été un succès avec la participation de plus de 80 personnes issues des différentes professions de soins de santé primaires, de représentant-e-s de l'OFSP, des assurances, et autres acteurs de la santé. Un appel a été lancé au monde politique pour qu'il s'engage en faveur de l'établissement de conditions-cadres nécessaires au bon fonctionnement de l'interprofessionnalité.

Ambroise Ecoffey a présenté son travail de Master qui appelle à adapter les tarifs ambulatoires pour répondre aux attentes du secteur de la santé. La plus-value de la

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

CIP a été démontrée grâce à la présentation de trois projets de bonnes pratiques dans des différentes régions de la Suisse. La journée s'est terminée avec une table ronde politique, modérée par le Professeur Urs Brügger, directeur de la section santé de la Haute école spécialisée bernoise, à laquelle les personnes suivantes ont participé : Stefan Spycher, vice-directeur et responsable de l'unité de direction Politique de la santé de l'OFSP, Annette Grünig, cheffe de projet à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé, Mario Morger, responsable tarifs et membre de la direction de curafutura, Sarah Wyss, secrétaire générale de la Fondation Info-Entraide Suisse et Philippe Luchsinger, président de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse. Les discussions ont mis en évidence que l'interprofessionnalité apporte une réponse dans le sens où cette approche favorise une prise en charge centrée sur le patient tout en réduisant les coûts de la santé. Il est aussi ressorti du débat que le financement des prestations ambulatoires doit être revu afin de sortir des silos et tendre vers des modèles de soins intégrés plus aptes à faire face aux nombreux défis du système de santé.

Cet événement a permis à la P.IP de se présenter aussi bien vers l'extérieur qu'auprès de ses propres membres, de gagner en visibilité et de se positionner en tant qu'acteur-clé dans le domaine de la CIP. C'était également une occasion de mettre en réseau les acteurs et de cibler les décideurs afin de les sensibiliser à l'importance de la CIP pour mieux répondre aux défis du système de santé actuel, et par conséquent, au besoin de nouvelles conditions-cadres favorables à la pratique de la CIP.

7. Mandat de l'OFSP sur les aspects économiques de l'interprofessionnalité

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, la Plateforme a rédigé un rapport sur les enjeux économiques de la CIP. Ce travail apporte un aperçu de cet enjeu et formule des recommandations. Vu l'importance de ce travail, la Plateforme va chercher à le mettre en avant dans son travail politique.

8. Prise de position politique

L'une des manières pour la Plateforme de s'impliquer au niveau politique est de donner son avis lors des consultations nationales touchant à la santé dans le domaine ambulatoire. En 2019, la Plateforme a répondu aux consultations ci-dessous :

Droit d'exécution de la loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (LPSan) ainsi que la révision partielle des ordonnances relatives à la loi sur les professions médicales (LPMéd) et à la loi sur les professions de la psychologie (LPsy)

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

Cette ordonnance vise à uniformiser et systématiser les compétences des professionnels de la santé au niveau national, dans le but d'augmenter la sécurité des patient-e-s et celle du système de santé. L'outil utilisé est un système de registre, similaire à celui utilisé pour les professions médicales. La P.IP soutient de manière générale cette ordonnance. Elle permet une meilleure CIP par la définition des compétences spécifiques de chaque profession et par l'uniformisation des conditions à la reconnaissance et d'équivalence des diplômes. En revanche, elle voit certains aspects d'un point de vue critique. La CIP mérite d'être systématiquement intégrée aux compétences professionnelles propres à chaque profession. Les exigences de formation continue obligatoire font défaut, elles doivent être ajoutées et contenir un volet sur la CIP. Certains choix, comme la conduite du registre par la Croix-Rouge au lieu de la Confédération (comme c'est le cas pour le MedReg), pourraient mener à des doublons, tout comme la conduite en parallèle du GesReg et du NAREG.

19.401 Initiative parlementaire. Pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins

Suite à l'initiative pour des soins infirmiers forts, déposée par l'ASI/SBK, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a reconnu la nécessité d'adopter des mesures dans le domaine des soins infirmiers. La Plateforme Interprofessionnalité juge positif que la CSSS-N souhaite agir, cependant elle trouve que le projet n'englobe pas suffisamment de mesures permettant de répondre aux défis.

La Plateforme salue le fait que les prestations infirmières puissent à l'avenir être facturées à la charge de l'AOS sans ordonnance médicale. Chacun doit pouvoir pratiquer de manière autonome dans leur cadre de compétences et en accord avec les principes de la CIP. Dans ce sens, la Plateforme rejette l'article 25a, selon lequel la responsabilité est commune au médecin et à l'infirmière et infirmier.

En ce qui concerne la formation et l'amélioration de l'environnement de travail, la Plateforme a demandé davantage de mesures concrètes pour assurer qu'un nombre suffisamment important de professionnels soit formé et qu'un maximum d'infirmières et infirmiers restent dans la profession.

Par ailleurs, la P.IP souhaite encourager les institutions publiques et l'ensemble des acteurs du système de santé à élargir les réflexions qui ont été menés sur la reconnaissance des compétences des infirmières et infirmiers à celles d'autres professions de la santé.

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

9. Autres activités

- Participation de Pia Fankhauser à l'atelier "Diabetes Mellitus: Disease Burden and Patterns of Care in Switzerland" mené sous la responsabilité de Prof. Nicole Probst-Hensch le 26 août 2019.
- Participation de Sonia Barbosa à la *consensus conference on «Competences for interprofessional cooperation and suitable teaching formats»* à l'OFSP le 3 mai 2019.



Pia Fankhauser, présidente



Katrina Riva Schyrr, secrétaire